

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

AMENDEMENT

N ° AS487

présenté par

Mme Firmin Le Bodo et M. Christophe, rapporteur

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 39, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.